

édité par les communistes
du 10^{ème} arrondissement
57 rue des Vinaigriers
75010 Paris
tél: 01 48 24 11 88
fax: 01 48 24 11 83
mail: pcfparis10@gmail.com

à Paris^e

SEPTEMBRE-OCTOBRE 2013



dans l'immeuble du 166/172 quai de Jemmapes, qui aurait dû être préempté par la ville pour en faire des logements sociaux, Paribas vient de démarrer la vente, lot par lot, des logements

NOUVEAU RENONCEMENT du gouvernement

Tournant le dos à la mobilisation de 2010 qui a contribué à la défaite de la droite, tournant le dos aux espoirs suscités en 2012, tournant le dos à ce qui fait l'identité de la gauche, le gouvernement se met dans les pas de l'ancienne équipe gouvernementale.

En effet, le projet de « réforme » des retraites a pour première conséquence de conforter ce qui a été fait par Fillon et Woerth. Pourtant, on se souvient d'un PS mobilisé en 2010 et d'un Jean-Marc Ayrault s'engageant à un retour au droit à la retraite à 60 ans.

Loin d'offrir un avenir à notre système de retraite, ce projet participe à l'affaiblissement du système. Il serait ainsi demandé 43 années de cotisation. Cela aura pour effet de baisser le montant des pensions.

L'injustice ne s'arrête pas là. Jean-Marc Ayrault a menti par omission en laissant croire que salariés et entreprises seraient mis à contribution à égalité. C'est faux, l'augmentation de la cotisation retraite des patrons sera compensée.

Le seul à être sorti avec le sourire des consultations de fin août est le représentant du MEDEF. Et pour cause ! Le grand patronat ne supporte pas que chaque année des centaines de milliards d'euros qui financent la protection sociale échappent à son contrôle. Cela suppose de casser notre système, qui a été mis en place à la Libération et qui constitue une grande avancée contre le capitalisme et une garantie pour les salariés. Et c'est bien là l'enjeu du débat sur les retraites.

C'est pourquoi, nous voulons :

- le retour à un droit à la retraite à 60 ans
- des mesures qui permettent l'accès de tous, en particulier les femmes
- une réforme du financement qui garantisse qu'une part croissante des richesses créées par le travail ira vers les retraités plutôt que vers les dividendes
- la remise à plat de toutes les exonérations de cotisations patronales.

Laurent Ighéroussene, responsable de la section PCF 10^{ème}

POUR QUAND LA CRÉATION DE LA *Commission foncière consultative d'arrondissement ?*

Il s'agit d'une demande ancienne formulée par les élus communistes lors de la discussion du *Plan local d'Urbanisme* en 2005 et qui a fait l'objet de plusieurs vœux, présentés lors des réunions des Conseils d'arrondissement des 10 janvier et 13 juin 2005 et repris le 12 juin 2012. Bien qu'adoptés, les engagements n'ont pas été tenus et ces vœux n'ont été suivis d'aucune mise en œuvre.

Les objectifs d'une telle commission, dont la composition serait pluraliste, sont pourtant évidents : assurer un suivi de toutes les transactions foncières et immobilières se déroulant dans l'arrondissement. Les communistes avaient proposé qu'elle soit chargée de recenser tous les immeubles à propriétaire unique qui constituent le seul potentiel de développement du parc social dans un arrondissement où il n'existe plus de terrains vacants pour construire.

En l'absence de cet outil de suivi, plusieurs ventes d'immeubles à propriétaire unique sont intervenues, parfois dans la plus grande discrétion, et se sont conclues par des ventes à la découpe, appartement par appartement, obligeant nombre de locataires à partir.

Parmi les immeubles concernés, on peut citer ceux du 9 rue Eugène Varlin, du 118 rue La Fayette, du 255 rue du Faubourg Saint-Martin, du 8/10 rue Demarquay, du 166/172 quai de Jemmapes, ou encore la mise en vente récente de l'immeuble de La Poste du 38 boulevard de Strasbourg.

Autant d'opportunités que la ville n'a pas saisies en exerçant son droit de préemption, ce qui aurait permis ainsi d'accroître le pourcentage toujours insuffisant de logements sociaux dans le 10^{ème} : seulement 12 % à la fin 2014.

Une revendication à mettre à l'ordre du jour pour la prochaine mandature.

poursuivre l'action contre les inégalités urbaines et sociales

Dans le 10^e arrondissement, des dizaines de projets sont soutenus chaque année, comme l'aide à l'apprentissage de la langue, l'aide à la parentalité ou la présence d'adultes-relais (une vingtaine d'emplois) travaillant notamment auprès des jeunes dans les associations intervenant sur les territoires dits de la *Politique de la ville*.

Le gouvernement vient d'adopter le projet de loi « de programmation pour la ville et la cohésion urbaine » qui viendra en discussion au Parlement au second semestre 2013. La version actuelle entérine la concentration des moyens de la *Politique de la ville* sur 1 000 à 1 200 quartiers prioritaires au lieu des 2 500 existant actuellement. Les élus communistes considèrent que les 14 quartiers parisiens *Politique de la ville*, et en particulier ceux du 10^e (celui de Grange-aux-Belles/Buisson, Saint-Louis/Sainte Marthe et celui des Portes Saint-Martin/Saint-Denis) recè-

lent toutes les caractéristiques au niveau des indices de pauvreté, de l'échec scolaire et du chômage qui justifient une intervention concertée de l'État et de la ville.

Il est donc nécessaire, comme l'ont rappelé les élus communistes lors de la séance du Conseil d'arrondissement du 18 mars dernier, de maintenir tous les périmètres parisiens classés *Politique de la ville* et l'ensemble des moyens dédiés. Si un vœu allant dans ce sens a été adopté en Conseil d'arrondissement, ainsi qu'en Conseil de Paris, les décisions sur les moyens qui seront dédiés aux quartiers parisiens ne sont pas encore connues. La menace de la disparition de l'essentiel des crédits de l'État consacrés à cette politique semble réelle. D'autant que cette réforme de la *Politique de la ville* se déroule dans un contexte où le gouvernement prévoit 14 milliards d'euros d'économies pour le budget 2014.

DES FRUITS ET LÉGUMES vendus au juste prix

Le 22 août, place de la Bastille, nouvelle initiative de vente de fruits et de légumes organisée par le PCF et le syndicat des exploitants familiaux du Modéf (voir le site pcfparis10.fr). Parmi les bénévoles assurant la distribution, des militants du 10^eme, dont Laurent Ighéroussene, responsable de la section du PCF.

Cette opération, qui se déroulait également dans une vingtaine de communes de la région parisienne, a permis de vendre 50 tonnes de fruits et légumes au juste prix. Elle a pour objectif de dénoncer les marges exorbitantes de la grande distribution, ce qui se traduit par une sous-rémunération pour les producteurs et des prix élevés pour les consommateurs.



HAUSSE DES TARIFS DE L'ÉLECTRICITÉ : les vraies raisons

5% de hausse de l'électricité depuis août dernier et 5% de nouveau en août 2014, soit la plus forte augmentation depuis 10 ans. L'ouverture à la concurrence exigée par l'Union européenne et appliquée par nos gouvernements successifs devait permettre de payer l'électricité moins cher. Comme dans d'autres secteurs, c'est l'inverse qui se produit.

Ce choix européen a conduit EDF, depuis près de 20 ans, à réorienter ses investissements à l'international pour conquérir de nouveaux marchés. Avec pour conséquence un sous-investissement en France dans l'entretien et le développement des moyens de production et des réseaux de distribution. Un retard qu'il faut rattraper aujourd'hui.

charge de 3 milliards d'euros pour les usagers en 2012.

Enfin, il ne faut pas oublier que l'État, actionnaire à 87 % d'EDF, a bénéficié l'an dernier d'un versement de plus de 2 milliards d'euros de dividendes.

Ce sont tous ces facteurs qui expliquent ces augmentations de tarifs pour les usagers. Le comble est atteint par les opérateurs privés qui font des campagnes massives de publicité proposant des contrats à tarifs bloqués pour 2 ans pour conquérir de nouveaux clients. Et ce, alors qu'EDF est contraint par l'État à leur fournir de l'électricité à un tarif préférentiel. Une casse délibérée en faveur des intérêts privés.

Il y a urgence à créer un pôle public rassemblant toutes les entreprises de l'énergie.

le nouveau site PCF 10



Un nouveau site de la section PCF du 10^eme : articles d'actualité sur Paris et l'arrondissement, l'ensemble des publications À Paris 10, les

comptes rendus des conseils d'arrondissement... www.pcfparis10.fr

Autre raison de ces augmentations, la progression exponentielle de la CSPE (Contribution au service public de l'électricité) payée par les usagers. Une petite part de celle-ci sert à lutter contre la précarité des ménages en difficulté, mais l'essentiel sert au rachat par EDF, à un prix plus élevé que le marché, des énergies renouvelables, afin de favoriser leur développement. Une aubaine pour de nombreux investisseurs privés, mais une

nouvelles capacités d'accueil et projets en cours

De nombreux petits parisiens ont pris ou repris le chemin des crèches. Cette année encore, on peut se réjouir de l'ouverture d'une nouvelle crèche collective, rue du Château-d'Eau, qui accueille 33 petits enfants dans un quartier où le déficit de places reste important.

Une convention avec la crèche de la résidence *La Fayette accueil* permet de donner aussi un peu de respiration dans un autre secteur où de jeunes couples s'installent. Le projet basé sur la mixité sociale y est particulièrement intéressant.

Si 167 places ont été créées depuis 2008, si une crèche de 66 berceaux doit voir le jour en 2014 à l'angle de la rue Bichat et de la rue du Faubourg du Temple, les demandes, nombreuses, sont loin d'être satisfaites. Dans un arrondissement très dense, où le foncier manque, il n'est pas simple de

trouver les lieux qui conviennent à un accueil de qualité. Il n'empêche qu'il faut continuer cette politique de multiplication de crèches avec la même détermination. La crèche est un lieu d'apprentissage de la vie dans un brassage social et culturel qui concourt à l'épanouissement de l'enfant. Les familles en ont un vrai besoin et notre société aussi.

Pour favoriser l'implication des parents dans la vie des crèches, un Conseil consultatif des parents a été créé en 2010. Par ailleurs, l'ouverture du *Relais information familles* devrait permettre aux futurs parents d'avoir un meilleur accès à toutes les informations concernant les modalités d'inscription et l'accueil des tout petits.

Le secteur de la Petite enfance est plein de vitalité et doit le rester.

ACHARNEMENT CONTRE JOANNY un salarié licencié par Franprix



Le 27 août 2013, un rassemblement initié par la CGT s'est tenu devant le magasin Franprix du 12 bd de Magenta pour obtenir la réintégration de Joanny, licencié le 22 juillet dernier. Tout a commencé le 27 octobre 2009, date à laquelle il avait adressé à son employeur (SARGEL) un courrier demandant l'organisation d'élections professionnelles. Après plusieurs manœuvres de retardement de la direction, les élections ont lieu et Joanny poursuit son action pour l'amélioration des conditions de travail, le respect des jours fériés, un 13ème mois...

Mais la direction ne cesse de s'acharner contre lui. Après plusieurs mises à pied, elle organise une nouvelle manœuvre, en plein mois d'août 2011, alors qu'il remplaçait le directeur avec une équipe en sous-effectif. Prétextant des dysfonctionnements dont la direction était totalement responsable, elle lance, après l'envoi d'un huissier à deux

reprises la même semaine, une procédure de faute grave pour « absence de tenue totale du magasin ». Mais l'inspection du travail et le ministère du Travail refusent le licenciement. La direction saisit alors le Tribunal administratif. Mais ce dernier envoie le dossier et la convocation à l'ancienne adresse de Joanny, alors qu'il avait déménagé en 2009 et transmis sa nouvelle adresse à son employeur. La procédure se déroule à son insu et le tribunal annule en février 2013 les décisions précédentes favorables à Joanny, ce qui permet à la direction de relancer la procédure de licenciement.

Depuis, la CGT a déposé 5 recours contre la décision du tribunal administratif. Joanny est confiant et espère reprendre son travail. Le rassemblement qui s'est tenu le 27 août dernier démontre qu'il a de nombreux soutiens pour imposer à ce patron méprisant le respect des droits des salariés.

MATERNITÉ DES BLUETS la ville de Paris fait un premier effort

Une belle victoire du groupe des élus communistes et du Parti de gauche au Conseil de Paris !

Lors de la séance des 6 et 7 juillet derniers, ils ont obtenu une subvention de 500 000 euros pour permettre à la maternité des Bluets, 12ème, de continuer à fonctionner (*voir le site pcfparis10.fr : menaces sur la poursuite des activités de la maternité des Bluets*).

Sur les 30 000 accouchements parisiens, 3 000 ont lieu chaque année dans cette maternité, ainsi que 1 100 IVG (intervention volontaire de grossesse) et 1 200 PMA (procréation médicale assistée).

La logique financière qui prévaut depuis l'instauration de la tarification à l'activité dans les établissements de soins a conduit les Bluets à un risque de cessation de paiement immédiat. En effet, dans ce système, une césarienne est bien plus rentable et plus rapide, et les césariennes ne sont pas la règle à la maternité des Bluets, qui privilégie un accompagnement long des futurs parents et relève d'un vrai choix pour les femmes qui s'y rendent.

Il faut maintenant que l'Agence régionale de santé prenne ses responsabilités pour permettre à cette maternité de sortir de ces difficultés !

PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

inauguration de l'esplanade André-Tollet

Après deux années de travaux, la place de la République est maintenant ouverte au public. Son réaménagement a entraîné la suppression de deux petits squares et permis la création d'une grande esplanade. Cette dernière, qui porte désormais la dénomination *Esplanade André-Tollet*, a été inaugurée le 1er juillet (voir le site pcfparis10.fr).

La décision de rendre hommage à André Tollet a été prise lors de la séance du Conseil de Paris des 22 et 23 avril derniers. À cette occasion, Alain Lhostis, au nom des élus communistes, s'est réjoui que cette esplanade porte le nom d'un

homme qui a combattu, au risque de sa vie, pour rétablir la République.

Syndicaliste à la CGT-U, puis à la CGT réunifiée en 1943 et membre du PCF, André Tollet fut un des principaux artisans de la Résistance nationale et parisienne. Nommé en octobre 1943 président du Comité parisien de la Libération, il fut l'un des instigateurs de l'insurrection qui a permis à Paris d'être libérée par ses habitants. Il accueillera en août 1944 le général de Gaulle et exercera l'équivalent de la fonction de premier magistrat de la capitale libérée, jusqu'aux élections d'avril 1945.

Au sortir de la guerre, il exercera des responsabilités au bureau confédéral de la CGT, puis à l'Union départementale de la Seine, notamment sur les questions de décolonisation. Il s'est consacré également à faire vivre la mémoire de la Résistance.

Un hommage pleinement justifié pour un homme qui, toute sa vie, s'est pleinement engagé pour son pays et sa ville.

l'esplanade André Tollet a été inaugurée le 1er juillet en présence de Catherine Vieu-Charrier, adjointe communiste au maire de Paris, en charge de la mémoire et du monde combattant



LES URGENCES DE L'HÔTEL-DIEU un hôpital qui doit vivre

L'Hôtel-Dieu est occupé depuis le dimanche 1er septembre par les personnels et les usagers de l'hôpital.

Malgré l'annonce de Marisol Touraine de reporter la fermeture des urgences, prévue initialement le 4 novembre prochain, la direction de l'AP-HP a demandé aux pompiers de ne plus amener les patients se faire soigner à l'Hôtel-Dieu.

Elle a également annulé le retour des lits de médecine, fermés pour la période estivale, et refuse toujours de réintégrer le Dr Kierzek, mis à pied en juillet pour avoir défendu son service d'urgences.

Pour les communistes parisiens, la défense de l'Hôtel-Dieu, le plus ancien hôpital d'Europe, qui accueille 40 000 patients chaque année, est un enjeu majeur pour la défense de l'accessibilité aux soins des Parisiens.

Cette fermeture ferait que plus aucun service d'urgences ne serait présent dans les neufs premiers arrondissements parisiens et engorgerait encore plus les services actuels, à commencer par les urgences de Lariboisière, déjà saturées.

SALLE DE CONSOMMATION À MOINDRES RISQUES vers une ouverture cet automne

Cette salle ouvrira au 39 boulevard de la Chapelle à l'automne.

Après le vote positif du Conseil de Paris de juillet, les élus communistes du 10ème ont diffusé un communiqué rappelant qu'ils « sont favorables à cette salle de consommation de drogue à moindres risques qui répond à un double objectif : réduire les risques sanitaires pour les usagers de drogues, mais aussi assurer une plus grande tranquillité de vie pour les riverains, grâce à la réduction des lieux de consommation sur l'espace public ou les parties communes des immeubles et à une meilleure récupération des seringues usagées ».

Depuis 2004, la concertation et l'observation des expériences étrangères ont eu lieu. En juin dernier, une nouvelle réunion de concertation s'est tenue en mairie du 10ème (compte-rendu sur le site pcfparis10.fr). La concertation doit se poursuivre et un comité de suivi sera mis en place durant l'expérimentation qui doit durer trois ans.

LE MODÈLE ALLEMAND quel modèle ?

On nous le répète sur tous les tons, le principal phare de la politique gouvernementale, c'est la compétitivité des entreprises.

En Allemagne, le même discours et la même volonté ont modifié en profondeur le paysage économique et social du pays. Dix années ont passé depuis et l'on peut en mesurer les effets.

Si, au cours des dernières années, les entreprises allemandes ont dominé l'Europe et se sont fait une place très honorable au niveau du marché mondial, les salariés, les retraités et les chômeurs ont profondément souffert.



Bruno Odent, journaliste à l'Humanité et résident du 10ème lors d'une initiative de dédicace de son livre à la section PCF du 10ème

Le livre de Bruno Odent décortique le processus. Il montre aussi combien ce modèle aujourd'hui fragilisé par la crise et que l'on voudrait généraliser à toute l'Europe comporte de dangers menant l'Europe au bord du gouffre. Un livre essentiel aux combats d'aujourd'hui.

Modèle allemand, une imposture
édition Le Temps des Cerises



www.pcf.fr